


# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds



Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds fait état des faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Il vous est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels du Fonds à titre gracieux sur simple demande en téléphonant au numéro sans frais 1-866-377-4743, en nous écrivant à l'adresse 1830 – 1066 West Hastings Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3X2, sur notre site Web, [www.penderfund.com](http://www.penderfund.com), ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Vous pouvez aussi nous contacter de l'une des façons mentionnées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration, le relevé des votes par procuration ou l'inventaire trimestriel du portefeuille.

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

## ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

### Objectifs et stratégies de placement

L'objectif du Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender (le « Fonds ») est de générer des rendements positifs constants ayant une faible volatilité et qui présentent une faible corrélation aux marchés boursiers en investissant principalement dans des titres nord-américains. La stratégie à risque faible du Fonds vise à améliorer les rendements en utilisant l'endettement. Le Fonds peut aussi investir dans des titres étrangers et d'autres titres.

Gestion de capital PenderFund Ltée (« Pender ») est le gestionnaire et conseiller en placements du Fonds.

### Risques

Les risques associés à des placements dans le Fonds sont exposés dans le prospectus simplifié daté du 27 juin 2025. Les objectifs et les stratégies du Fonds n'ont subi aucun changement important susceptible d'avoir modifié le niveau général de risque au cours de l'exercice.

La nature des activités d'investissement du Fonds l'expose à divers risques, notamment l'inflation et l'incidence des mesures prises par les banques centrales sur l'économie, l'état des marchés de fusion et d'acquisition, les événements géopolitiques et d'autres événements d'envergure mondiale, facteurs sur lesquels le Fonds n'a aucun contrôle.

L'évolution de ces questions pourrait avoir une incidence sur les résultats et la situation financière du Fonds, et la pleine portée de cette incidence reste indéterminée. L'élaboration d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent fort complexes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses.

### Résultats d'exploitation

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds s'établissait à 21 998 939 \$, comparativement à 12 275 510 \$ au 31 décembre 2024. Cette augmentation de 9 723 429 \$ est attribuable à hauteur de 725 504 \$ au rendement positif des placements et à hauteur de 8 997 925 \$ aux achats nets des porteurs de parts du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les parts de catégorie A du Fonds ont produit un rendement total de 4,7 %. Le rendement des autres catégories de parts du Fonds est similaire à celui de la catégorie A, toute différence dans la performance s'expliquant principalement par les frais de gestion différents s'appliquant aux diverses catégories. La différence de rendement entre les parts des catégories F (en USD) et les parts de catégorie A s'explique principalement par l'effet du change, les parts de cette catégorie étant libellées en dollars américains et celles des autres catégories étant libellées en dollars canadiens. Voir la rubrique « Rendement passé » pour obtenir de l'information sur la performance des autres catégories du Fonds.

L'indice de référence du Fonds, l'indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD), a dégagé un rendement de 10,3 % pour l'exercice. Conformément au Règlement 81-106, nous présentons une comparaison du rendement du Fonds avec celui de cet indice de référence afin de vous aider à comprendre la performance du Fonds par rapport à la performance générale du marché. Nous soulignons cependant que le mandat du Fonds peut être considérablement différent de celui de l'indice. Par ailleurs, le rendement du Fonds est présenté net des frais de gestion et autres frais pour toutes les catégories de parts, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui repose sur la performance d'un indice qui ne verse pas d'honoraires et n'engage pas de frais.

Les commentaires qui suivent et les commentaires de la rubrique « Événements récents » reflètent l'avis de l'équipe de gestion de portefeuille et se fondent sur l'information disponible à la clôture de l'exercice. Veuillez lire l'avis concernant les énoncés prospectifs qui se trouve à la dernière page du présent document.

Le rendement inférieur du Fonds par rapport à celui de son indice de référence s'explique essentiellement par une surpondération dans le secteur des services financiers et une sous-pondération dans le secteur de l'immobilier. Nous ne gérons pas de façon dynamique les pondérations des secteurs dans le Fonds. Les pondérations des secteurs sont plutôt déterminées par la sélection des titres individuels selon une méthode d'analyse fondamentale ascendante.

Les titres de SatixFy Communications Ltd., de Converge Technology Solutions Corp. et de Servotronics Inc. ont été les plus favorables au rendement du Fonds pour l'exercice, tandis que ceux de McEwen Inc., de Cross Country Healthcare Inc. et de Hall of Fame Resort & Entertainment Co ont été les plus défavorables.

Afin d'atteindre son objectif de dégager des rendements positifs stables en conservant une faible volatilité et une faible corrélation aux marchés boursiers, le Fonds a recours à des stratégies d'arbitrage qui sont des techniques de placement spécialisées conçues pour tirer avantage de la réalisation de fusions, d'offres publiques d'achat, d'acquisitions par emprunt, de scissions partielles, de liquidations et d'autres types de réorganisations d'entreprises. Nous pouvons également mettre en œuvre un éventail de stratégies de placement supplémentaires autorisées pour les fonds communs de placement alternatifs, y compris les placements dans des sociétés d'acquisition à vocation spéciale (« SAVS »), des titres convertibles et des actions privilégiées. Le Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender diffère du Fonds alternatif d'arbitrage Pender puisque sa stratégie vise à utiliser des niveaux modérés d'endettement afin d'améliorer le rendement, le cas échéant.

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

Les opérations effectuées dans le portefeuille au cours de l'exercice étaient fondées sur notre méthode de placement consistant à repérer les occasions d'arbitrage intéressantes, en particulier les opérations de fusion. En règle générale, nous avons ajouté au portefeuille des positions qui nous semblaient offrir un écart intéressant par rapport à la probabilité qu'une opération de fusion sera conclue. La stratégie vise à miser sur cette occasion de rendement et à offrir un rendement à volatilité relativement faible aux porteurs de parts. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles idées de placement et nous pourrions liquider nos positions pour diverses raisons, par exemple lorsque les cours des actions ont atteint notre évaluation de la juste valeur, lorsqu'une acquisition a eu lieu ou lorsque nous avons modifié notre stratégie de placement.

À la clôture de l'exercice, 138,9 % des avoirs du Fonds étaient investis dans des positions à couvert et 34,6 % dans des positions à découvert. Le positionnement géographique du Fonds reste principalement axé sur les États-Unis, avec une exposition nette de 84,7 % dans ce pays. Le Fonds reste largement diversifié dans divers secteurs et orienté vers les petites sociétés. Au 31 décembre 2025, le Fonds avait une exposition nette de 121,9 % essentiellement aux entreprises à petite, moyenne et microcapitalisation. Nous sommes d'avis que les plus petites capitalisations boursières sont moins exposées au risque réglementaire auquel sont assujetties les opérations de fusion plus importantes et qu'elles mettent à profit le processus élargi de placement en actions du gestionnaire grâce à ses recherches approfondies sur les sociétés de plus petite taille.

Dans l'ensemble, la pondération sectorielle du Fonds est déterminée par les décisions concernant la sélection des titres et peut varier à l'occasion. Au 31 décembre 2025, nous avons concentré les placements dans des positions à couvert dans les secteurs des services financiers, des soins de santé et des technologies de l'information, car c'est au sein de ceux-ci que nous trouvons actuellement les meilleures occasions de placement. Ces trois principaux secteurs représentaient 83,6 % des avoirs du Fonds à la clôture de l'exercice.

## Événements récents

Les fusions et acquisitions à l'échelle mondiale se sont considérablement accrues en 2025, prenant véritable tournant après deux années de volumes modérés. La valeur des transactions annoncées pour l'ensemble de l'exercice a grimpé à 4 600 milliards de dollars, ce qui représente une hausse marquée d'un exercice à l'autre et fait de 2025 une des années où les fusions et acquisitions ont été les plus importantes de l'histoire. La reprise a été stimulée par la réapparition de transactions de grande envergure, les transactions visant des sociétés à très forte capitalisation ayant une fois de plus représenté une part disproportionnée de la valeur globale des transactions. Cette activité a été en grande partie attribuable aux acquéreurs stratégiques, surtout dans les secteurs des technologies, des produits industriels et des services financiers, les sociétés optant pour les regroupements, l'intégration verticale et des acquisitions axées sur les capacités afin de renforcer leur positionnement concurrentiel dans un environnement macroéconomique au ralenti mais plus prévisible.

Une caractéristique déterminante du contexte des fusions et acquisitions en 2025 a été l'influence conjuguée du militantisme des actionnaires, de l'optimisation des bilans et de la transformation des portefeuilles. Les actionnaires militants sont restés très actifs, ce qui a contribué à une hausse des cessions, de scissions partielles et des placements d'actions de filiale, laquelle a provoqué un flux de transactions et crée une monnaie d'échange pour de plus grandes plateformes. Parallèlement, la disponibilité accrue du financement et une plus grande clarté au sujet des politiques de taux d'intérêt ont réduit le risque d'exécution, tandis que la réglementation plus permissive a favorisé la réalisation de transactions plus complexes et de plus grande envergure. Les bailleurs de fonds se sont aussi réengagés de façon sélective, encouragés par la quantité considérable de capitaux levés et l'amélioration des marchés du crédit, mais la discipline est restée de mise et l'activité s'est concentrée sur les occasions inspirant une grande confiance et présentant des avantages évidents sur le plan de l'exploitation.

Pour 2026, nous sommes d'avis que les perspectives demeurent favorables quant aux fusions et acquisitions, car le cadre réglementaire qui reste avantageux s'accompagne de marchés financiers favorables et d'avantages stratégiques substantiels. Les bilans des sociétés continuent d'afficher des capitaux suffisants, les capitaux privés sont considérables et les équipes de direction sont toujours confrontées à la pression de stimuler la croissance, d'optimiser les portefeuilles et de déployer les capitaux excédentaires de façon efficace. Les organismes de réglementation affichant une flexibilité et la volonté de faciliter les transactions qui font progresser les objectifs économiques et stratégiques, nous nous attendons à ce que les intervenants restent actifs, surtout dans les secteurs où l'envergure, les investissements technologiques et l'efficacité opérationnelle sont des atouts concurrentiels indispensables. La convergence de la visibilité accrue sur le plan réglementaire, de l'abondance de capitaux et des justifications stratégiques durables nous amène à croire que la poursuite du cycle actuel de fusions et acquisitions est tout à fait possible en 2026.

Les stratégies de placement alternatives, comme l'arbitrage de fusions, offrent des possibilités de placements à faible risque, non corrélés et fiscalement avantageux pour les investisseurs qui cherchent à diversifier leur portefeuille. À l'aube de 2026, l'environnement de marché reste généralement favorable aux fusions et acquisitions et bien adapté aux stratégies de placement fondées sur les événements et non corrélées. Si les pressions inflationnistes ont continué à diminuer et les taux directeurs ont amorcé un retour à la normale, l'incertitude demeure quant à l'évolution à long terme des taux, surtout pour les plus longues échéances. Les actifs à long terme restent sensibles aux dynamiques budgétaires, aux déséquilibres entre l'offre et la demande et aux prévisions changeantes au sujet de croissance et de l'inflation, ce qui contribue à la volatilité périodique sur les marchés des actions et des titres à revenu fixe. En dépit de ce contexte, les fusions et acquisitions ont affiché une résistance remarquable, soutenues par les bilans sains des sociétés, l'accès amélioré au financement et un environnement réglementaire simplifié pour les acquéreurs stratégiques et les bailleurs de fonds.

## Comité d'examen indépendant : nominations et démissions

Le 12 mars 2026, Robin Mahood a démissionné du comité d'examen indépendant et Natascha Kiernan s'est jointe au comité d'examen indépendant.

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

## Opérations entre parties liées

Le Fonds verse des frais de gestion et d'administration au gestionnaire en échange de ses services de gestion et de conseiller en valeurs (voir « Frais de gestion et d'administration »). Le Fonds verse également au gestionnaire une prime de performance (voir la rubrique « Prime de performance »).

À la clôture de l'exercice, les parties liées au gestionnaire, prises collectivement, détenaient moins de 1 % des parts du Fonds. Par ailleurs, le Fonds alternatif de revenu multistratégie Pender, fonds également géré par le gestionnaire, détenait 54 % des parts en circulation du Fonds.

## Frais de gestion et d'administration

Le Fonds verse des frais de gestion et d'administration dont le montant correspond à un pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie respective de parts. Le ratio des frais de gestion avant les taxes applicables (comme la TPS ou la TVH) pour chaque catégorie ne dépasse pas certains niveaux établis dans les documents de placement du Fonds. Les frais sont calculés à la clôture de chaque jour d'évaluation et sont versés une fois par mois. En échange des frais d'administration, le gestionnaire prend en charge les frais d'exploitation du Fonds.

Le gestionnaire utilise une partie des frais de gestion pour payer les commissions de vente, les commissions de suivi, les frais de commercialisation et les autres frais de placement connexes associés à la vente de parts du Fonds. Ces frais ont représenté environ 17 % des frais de gestion versés par le Fonds au gestionnaire pour l'exercice.

Le 5 décembre 2025, des changements ont été apportés aux catégories du Fonds afin de regrouper des catégories similaires et d'harmoniser les frais de gestion et d'administration. La catégorie F a été dissoute et, à moins que les porteurs de parts n'aient choisi de racheter leurs parts, celles-ci ont été fusionnées avec la catégorie I. Par la suite, la catégorie I a été renommée catégorie F.

Avec prise d'effet le 5 décembre 2025, les frais de gestion de la catégories F (auparavant, catégorie I) ont été relevés de 0,30 %. Les frais de gestion de la catégorie F (en USD) ont été relevés de 0,15 %. Le même jour, les frais d'administration des catégories A, E, F (auparavant, catégorie I) et F (en USD) ont été réduits de 0,30 %, de sorte que les frais combinés nets sont égaux ou inférieurs aux frais combinés initiaux, avant l'application de la TPS ou de la TVH.

## Prime de performance

Le gestionnaire a également droit à une prime de performance, majorée des taxes applicables (comme la TPS ou la TVH), à l'égard de toutes les catégories de parts du Fonds. En ce qui concerne les parts de catégorie O, la prime de performance est ou sera négociée séparément et imputée directement aux porteurs de parts de catégorie O, le cas échéant. La prime de performance correspond à 15 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le seuil d'application des primes de performance (*high-water mark*) antérieur pour chaque catégorie de parts applicable, pour la période depuis le versement précédent de la prime de performance. Le seuil d'application des primes de performance correspond à la valeur liquidative de la catégorie de parts visée à la date de détermination la plus récente à laquelle une prime de performance était à payer. La prime de performance sera calculée et cumulée sur une base quotidienne et versée par le Fonds à la clôture de chaque exercice. Le gestionnaire se réserve le droit de modifier la période pour laquelle une prime de performance peut être payée par un Fonds. Il peut aussi, à son gré, renoncer aux primes de performance ou en réduire la valeur.

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les années civiles indiquées.

### Actif net du Fonds par part a)

	2025 (\$)	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)
<b>Catégorie A</b>				
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,34	10,05	10,10	10,00
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>				
Total des produits	0,31	0,25	0,17	0,07
Total des charges	(0,61)	(0,58)	(0,59)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées)	1,00	0,62	0,32	0,10
Profits latents (pertes latentes)	(0,20)	0,04	(0,06)	0,39
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation b)</b>	<b>0,50</b>	<b>0,33</b>	<b>(0,16)</b>	<b>0,50</b>
<b>Distributions</b>				
À partir des produits (sauf les dividendes)	–	–	–	(0,02)
À partir des dividendes	–	–	–	–
À partir des gains en capital	(0,79)	(0,03)	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
<b>Distributions totales b), c)</b>	<b>(0,79)</b>	<b>(0,03)</b>	<b>0,00</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>10,04</b>	<b>10,34</b>	<b>10,05</b>	<b>10,10</b>
<b>Catégorie E</b>				
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,50	10,21	10,10	10,00
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>				
Total des produits	0,32	0,25	0,14	0,15
Total des charges	(0,43)	(0,42)	(0,43)	(0,15)
Profits réalisés (pertes réalisées)	0,93	0,64	0,39	(0,13)
Profits latents (pertes latentes)	(0,16)	0,03	0,03	0,27
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation b)</b>	<b>0,66</b>	<b>0,50</b>	<b>0,13</b>	<b>0,14</b>
<b>Distributions</b>				
À partir des produits (sauf les dividendes)	–	–	–	(0,02)
À partir des dividendes	–	–	–	–
À partir des gains en capital	(0,69)	(0,22)	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
<b>Distributions totales b), c)</b>	<b>(0,69)</b>	<b>(0,22)</b>	<b>–</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>10,48</b>	<b>10,50</b>	<b>10,21</b>	<b>10,10</b>
<b>Catégorie F (dissoute)</b>				
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,50	10,15	10,11	10,00
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>				
Total des produits	0,21	0,26	0,17	0,05
Total des charges	(0,37)	(0,50)	(0,50)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées)	1,07	0,65	0,30	0,05
Profits latents (pertes latentes)	(0,28)	0,02	0,01	0,33
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation b)</b>	<b>0,63</b>	<b>0,43</b>	<b>(0,02)</b>	<b>0,38</b>
<b>Distributions</b>				
À partir des produits (sauf les dividendes)	–	–	–	(0,02)
À partir des dividendes	–	–	–	–
À partir des gains en capital	–	(0,09)	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
<b>Distributions totales b), c)</b>	<b>–</b>	<b>(0,09)</b>	<b>–</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>–</b>	<b>10,50</b>	<b>10,15</b>	<b>10,11</b>

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Actif net du Fonds par part a) (suite)

	2025 (\$)	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)
<b>Catégorie F (auparavant catégorie I)</b>				
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,69	10,24	10,18	10,00
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>				
Total des produits	0,33	0,26	0,16	(0,02)
Total des charges	(0,51)	(0,48)	(0,49)	0,01
Profits réalisés (pertes réalisées)	0,93	0,67	0,32	0,14
Profits latents (pertes latentes)	(0,14)	(0,02)	0,05	0,17
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation b)</b>	<b>0,61</b>	<b>0,43</b>	<b>0,04</b>	<b>0,30</b>
<b>Distributions</b>				
À partir des produits (sauf les dividendes)	-	-	-	(0,02)
À partir des dividendes	-	-	-	-
À partir des gains en capital	(0,72)	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
<b>Distributions totales b), c)</b>	<b>(0,72)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>10,60</b>	<b>10,69</b>	<b>10,24</b>	<b>10,18</b>
<b>Catégorie O</b>				
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,58	10,27	10,07	10,00
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>				
Total des produits	0,38	0,25	0,17	0,15
Total des charges	(0,22)	(0,27)	(0,36)	(0,14)
Profits réalisés (pertes réalisées)	0,72	0,63	0,19	(0,13)
Profits latents (pertes latentes)	(0,25)	0,05	0,11	0,23
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation b)</b>	<b>0,63</b>	<b>0,66</b>	<b>0,11</b>	<b>0,11</b>
<b>Distributions</b>				
À partir des produits (sauf les dividendes)	-	-	-	(0,04)
À partir des dividendes	(0,02)	-	-	-
À partir des gains en capital	(0,37)	(0,36)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
<b>Distributions totales b), c)</b>	<b>(0,39)</b>	<b>(0,36)</b>	<b>-</b>	<b>(0,04)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>11,07</b>	<b>10,58</b>	<b>10,27</b>	<b>10,07</b>
<b>Catégorie F (en USD)</b>				
Actif net à l'ouverture de l'exercice	15,33	13,55	13,71	13,16
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation</b>				
Total des produits	0,37	0,22	0,21	(0,01)
Total des charges	(0,75)	(0,77)	(0,74)	0,00
Profits réalisés (pertes réalisées)	1,22	1,16	(0,13)	0,19
Profits latents (pertes latentes)	(0,15)	1,63	(0,06)	0,22
<b>Augmentation (diminution) totale découlant de l'exploitation b)</b>	<b>0,69</b>	<b>2,24</b>	<b>(0,72)</b>	<b>0,40</b>
<b>Distributions</b>				
À partir des produits (sauf les dividendes)	-	-	-	(0,03)
À partir des dividendes	-	-	-	-
À partir des gains en capital	-	(0,12)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
<b>Distributions totales b), c)</b>	<b>-</b>	<b>(0,12)</b>	<b>-</b>	<b>(0,03)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>15,68</b>	<b>15,33</b>	<b>13,55</b>	<b>13,71</b>

a) Ces informations proviennent des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre de l'exercice considéré, qui sont dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Le 5 décembre 2025, les parts des catégories F ont été converties en parts de catégorie I. La catégorie I a par la suite été renommée catégorie F.

b) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts de la catégorie pertinente du Fonds en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution découlant de l'exploitation est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

c) Les distributions ont été effectuées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Ratios et données supplémentaires

	2025 f)	2024	2023	2022
<b>Catégorie A</b>				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) a)	54	44	41	57
Nombre de parts en circulation a)	5 398	4 299	4 032	5 593
Ratio des frais de gestion avant la prime de performance b)	2,48 %	2,49 %	2,41 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion b)	3,77 %	3,05 %	2,41 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant absorptions c)	3,77 %	3,05 %	2,41 %	2,43 %
Ratio des frais d'opérations d)	1,85 %	2,23 %	2,84 %	1,56 %
Taux de rotation du portefeuille e)	350,95 %	378,36 %	510,23 %	111,63 %
Valeur liquidative par part (en \$) a)	10,04	10,34	10,05	10,10
<b>Catégorie E</b>				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) a)	223	164	152	64
Nombre de parts en circulation a)	21 294	15 579	14 923	6 326
Ratio des frais de gestion avant la prime de performance b)	0,48 %	0,52 %	0,56 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion b)	2,01 %	1,44 %	0,80 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant absorptions c)	2,01 %	1,44 %	0,80 %	0,53 %
Ratio des frais d'opérations d)	1,85 %	2,23 %	2,84 %	1,56 %
Taux de rotation du portefeuille e)	350,95 %	378,36 %	510,23 %	111,63 %
Valeur liquidative par part (en \$) a)	10,48	10,50	10,21	10,10
<b>Catégorie F (auparavant catégorie I)</b>				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) a)	9 560	8 377	12 768	3 721
Nombre de parts en circulation a)	901 832	783 475	1 247 137	365 502
Ratio des frais de gestion avant la prime de performance b)	1,20 %	1,21 %	1,21 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion b)	2,50 %	2,00 %	1,33 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant absorptions c)	2,50 %	2,00 %	1,33 %	1,22 %
Ratio des frais d'opérations d)	1,85 %	2,23 %	2,84 %	1,56 %
Taux de rotation du portefeuille e)	350,95 %	378,36 %	510,23 %	111,63 %
Valeur liquidative par part (en \$) a)	10,60	10,69	10,24	10,18
<b>Catégorie O</b>				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) a)	12 154	2 467	2 192	1 017
Nombre de parts en circulation a)	1 098 340	233 042	213 367	100 589
Ratio des frais de gestion avant la prime de performance b)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion b)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant absorptions c)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,00 %
Ratio des frais d'opérations d)	1,85 %	2,23 %	2,84 %	1,56 %
Taux de rotation du portefeuille e)	350,95 %	378,36 %	510,23 %	111,63 %
Valeur liquidative par part (en \$) a)	11,07	10,58	10,27	10,07

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Ratios et données supplémentaires (suite)

	2025 f)	2024	2023	2022
<b>Catégorie F (en USD)</b>				
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) a)	8	104	7	71
Nombre de parts en circulation a)	498	6 804	494	5 145
Ratio des frais de gestion avant la prime de performance b)	1,36 %	1,36 %	1,36 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion b)	2,88 %	2,98 %	1,40 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant absorptions c)	2,88 %	2,98 %	1,40 %	1,37 %
Ratio des frais d'opérations d)	1,85 %	2,23 %	2,84 %	1,56 %
Taux de rotation du portefeuille e)	350,95 %	378,36 %	510,23 %	111,63 %
Valeur liquidative par part (en \$) a)	15,68	15,33	13,55	13,71

a) Ces informations proviennent des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre de l'exercice considéré, qui sont dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Le 5 décembre 2025, les parts des catégories F ont été converties en parts de catégorie I. La catégorie I a par la suite été renommée catégorie F.

b) Le ratio des frais de gestion correspond au total des charges (à l'exception des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille) pour l'exercice et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion peut différer d'une catégorie de parts à l'autre, car des différences entre les frais de gestion applicables et certains frais et charges qui auraient autrement été pris en charge par le Fonds peuvent avoir été absorbés par le gestionnaire. Le ratio des frais de gestion avant la prime de performance correspond au ratio des frais de gestion avant la prime de performance, le cas échéant, pour l'exercice en question.

c) Le gestionnaire du Fonds a convenu d'absorber au besoin suffisamment de charges du Fonds pour que le ratio des frais de gestion annuel, avant les taxes applicables (comme la TPS ou la TVH), ne dépasse pas certains plafonds établis dans le prospectus simplifié du Fonds. Le gestionnaire établit à son gré le montant des charges absorbées, comme l'indique le prospectus simplifié du Fonds, et il peut, à son entière discrétion, cesser d'absorber ces charges.

d) Le ratio des frais d'opérations représente les commissions totales et les autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour l'exercice.

e) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'activité que le conseiller en valeurs du Fonds déploie pour gérer les placements en portefeuille. Un taux de rotation de portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. En règle générale, plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par le Fonds pour l'exercice sont importants, et plus la possibilité que l'investisseur reçoive des gains en capital imposables au cours de ce même exercice est élevée. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

f) Avec prise d'effet le 5 décembre 2025, les frais de gestion de la catégories F (auparavant, catégorie I) ont été relevés de 0,30 %. Les frais de gestion de la catégorie F (en USD) ont été relevés de 0,15 %. Le même jour, les frais d'administration des catégories A, E, F (auparavant, catégorie I) et F (en USD) ont été réduits de 0,30 %, de sorte que les frais combinés nets sont égaux ou inférieurs aux frais combinés initiaux, avant l'application de la TPS ou de la TVH.

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

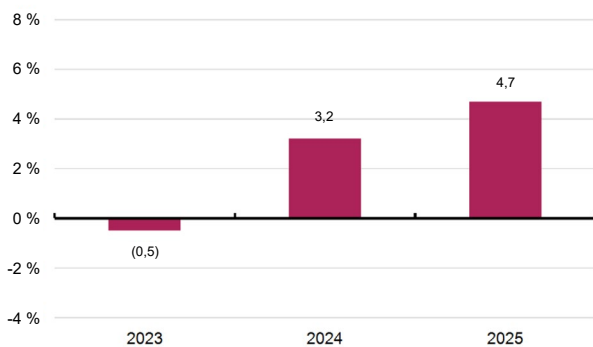
## Rendement passé

Les graphiques qui suivent présentent le rendement passé des parts de chacune des catégories du Fonds et n'indiquent pas nécessairement le rendement futur du Fonds. Les renseignements présentés reposent sur l'hypothèse que les distributions versées par le Fonds ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds. Les rendements seraient différents si un investisseur n'avait pas réinvesti les distributions. De plus, ces renseignements ne tiennent pas compte de l'effet des frais de vente, des frais de rachat, des impôts sur le résultat exigibles ou d'autres frais qui auraient réduit le rendement. Le rendement passé des parts de catégorie F et n'est pas présenté puisque cette catégorie a été dissoute au cours de l'exercice.

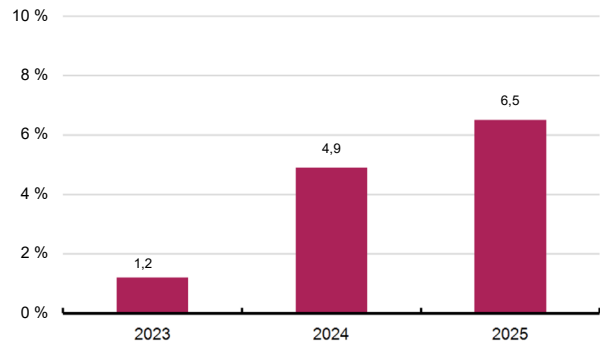
## Rendements d'un exercice à l'autre

Pour illustrer la variation du rendement du Fonds au fil du temps, les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Fonds pour chacune des années civiles indiquées. Les informations sont présentées à compter du premier exercice complet de la catégorie du Fonds indiquée. Ils montrent également le taux de croissance ou de décroissance, au dernier jour d'un exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de cet exercice.

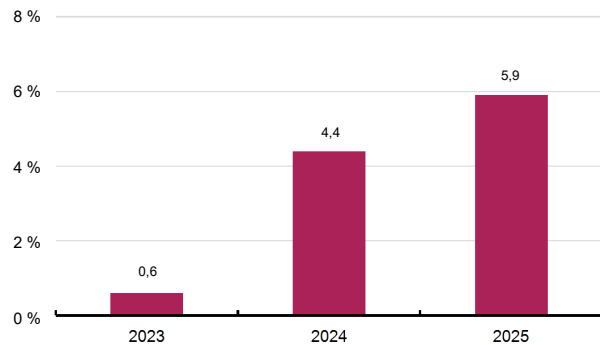
### Catégorie A



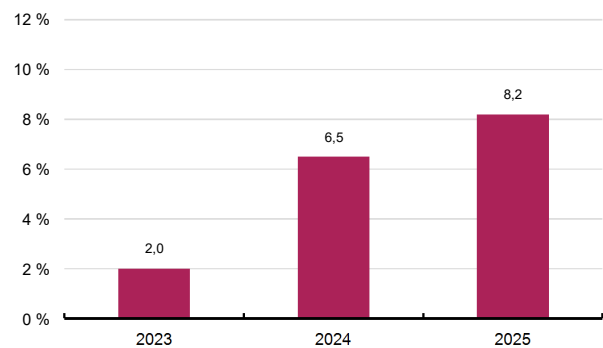
### Catégorie E



### Catégorie F (auparavant catégorie I)



### Catégorie O



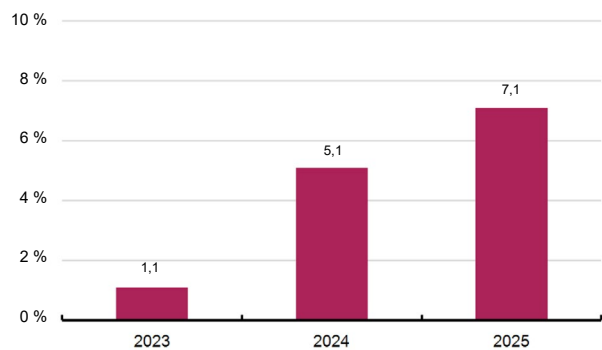
# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

## Catégorie F (en USD)

---



# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Rendements composés annuels

Le tableau des rendements composés annuels présente une comparaison du rendement du Fonds avec le rendement d'un ou de plusieurs portefeuilles de référence. Les portefeuilles de référence sont habituellement un indice ou un indice mixte de plusieurs indices. Un indice est généralement composé d'un groupe de titres. Comme le Fonds n'investit pas nécessairement dans les mêmes titres qu'un indice ou dans les mêmes proportions, on ne s'attend pas à ce que le rendement du Fonds soit égal au rendement de l'indice. Le rendement du Fonds est présenté net des frais de gestion et autres frais pour toutes les catégories de parts, contrairement au rendement du portefeuille de référence du Fonds, qui repose sur la performance d'un indice qui ne verse pas d'honoraires et n'engage pas de frais. Il pourrait être plus utile de comparer le rendement du Fonds à celui d'autres fonds communs de placement ayant des objectifs et des stratégies de placement semblables.

L'indice de référence du Fonds est l'indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD). L'indice HFRI ED Merger Arbitrage se fonde sur des stratégies d'arbitrage de fusions reposant sur un processus d'investissement axé principalement sur les occasions de placement dans des titres de participation et des instruments liés à des titres de participation de sociétés qui prennent actuellement part à une opération commerciale. L'indice comporte essentiellement les opérations annoncées ayant habituellement une exposition limitée ou nulle aux situations antérieures ou postérieures à la date ou aux situations pour lesquelles aucune annonce officielle n'est prévue. Les occasions se présentent fréquemment dans le cadre d'opérations transfrontalières, d'opérations sur des positions acheteurs ou d'opérations internationales qui intègrent des organismes de réglementation de différentes régions, et qui comportent habituellement une exposition minimale aux crédits d'entreprise.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

	Date de création	1 an (%)	3 ans (%)	Depuis la création (%)
Catégorie A	1 <sup>er</sup> sept. 2022	4,7	2,5	2,6
Indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD)		10,3	7,0	6,7
Catégorie E	1 <sup>er</sup> sept. 2022	6,5	4,1	4,1
Indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD)		10,3	7,0	6,7
Catégorie F (auparavant catégorie I)	1 <sup>er</sup> sept. 2022	5,9	3,6	3,9
Indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD)		10,3	7,0	6,7
Catégorie O	1 <sup>er</sup> sept. 2022	8,2	5,6	5,4
Indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD)		10,3	7,0	6,7
Catégorie F (en USD)	1 <sup>er</sup> sept. 2022	7,1	4,4	4,4
Indice HFRI ED Merger Arbitrage (couvert par rapport au CAD)		10,3	7,0	6,7

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Aperçu du portefeuille de placements

Les plus importants placements du Fonds à la clôture de l'exercice et les principales catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds a investi sont indiqués ci-dessous. Si le Fonds avait moins de 25 placements, la totalité de son portefeuille serait présentée dans le tableau. Le portefeuille pourrait varier en fonction des opérations de portefeuille effectuées. On peut se procurer une mise à jour de l'aperçu du portefeuille de placements du Fonds à la fin de chaque trimestre de l'année civile auprès du gestionnaire. Voir la page couverture du présent document pour en apprendre davantage sur la façon d'obtenir cette mise à jour.

## Les 25 placements les plus importants

	% de l'actif net
<b>POSITIONS À COUVERT</b>	
dentalcorp Holdings Ltd.	4,3
Soho House & Co Inc., catégorie A	4,3
ECN Capital Corp.	3,2
Premium Brands Holdings Corp.	3,2
Mercer Park Opportunities Corp.	3,0
MAK Acquisition Corp.	2,7
Dayforce Inc.	2,5
Air Lease Corp.	2,4
Drugs Made In America Acquisition II Corp.	2,4
Keyera Corp.	2,3
CyberArk Software Ltd.	2,2
Sizzle Acquisition Corp. II, catégorie A	2,2
Bitcoin Treasury Corp.	2,1
Eventbrite Inc., catégorie A	2,1
Warner Bros. Discovery Inc.	2,1
City Office REIT Inc.	2,0
Hillenbrand Inc.	2,0
DigitalBridge Group Inc.	1,9
Sotherly Hotels Inc.	1,9
<b>POSITIONS À DÉCOUVERT</b>	
Trésor des États-Unis, 3,61 %, 2026-03-12	(6,4)
Trésor des États-Unis, 3,59 %, 2026-06-11	(6,3)
Premium Brands Holdings Corp.	(3,2)
Keyera Corp.	(2,4)
iShares Bitcoin Trust ETF	(2,1)
Palo Alto Networks Inc.	(2,1)

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Composition du portefeuille

	% de l'actif net
<b>POSITIONS À COUVERT</b>	
<b>Actions</b>	
Services financiers	58,3
Soins de santé	14,4
Produits industriels	10,9
Produits de consommation discrétionnaire	9,2
Immobilier	9,1
Technologies de l'information	7,4
Banques	6,1
Matières	6,0
Services de communication	5,7
Produits de consommation courante	3,6
Énergie	3,0
Services publics	2,6
Assurance	2,4
<b>Total des actions</b>	<b>138,7</b>
Bons de souscription	0,2
<b>Total des positions à couvert</b>	<b>138,9</b>
<b>POSITIONS À DÉCOUVERT</b>	
Placements à court terme	(12,7)
<b>Actions</b>	
Banques	(6,1)
Technologies de l'information	(3,4)
Produits de consommation courante	(3,2)
Énergie	(2,4)
Matières	(1,7)
Immobilier	(1,7)
Services publics	(0,9)
Produits industriels	(0,4)
Services de communication	(0,0)
Produits de consommation discrétionnaire	(0,0)
<b>Total des actions</b>	<b>(19,8)</b>
Fonds négociés en bourse	(2,1)
<b>Total des positions à découvert</b>	<b>(34,6)</b>
<b>Total des placements</b>	<b>104,3</b>
Actifs dérivés	0,1
Trésorerie (découvert bancaire)	(6,6)
Autres actifs moins les passifs	2,2
<b>Actif net total</b>	<b>100,0</b>

# Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

## **Avis concernant les énoncés prospectifs**

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs ayant trait au Fonds, notamment sa stratégie, ses perspectives et sa ligne d'action future. Les énoncés prospectifs contiennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, qui reposent sur des événements ou des situations futurs ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « souhaiter », « planifier », « croire », « estimer » ou les versions négatives de ces termes ainsi que d'autres mots et expressions analogues.

De plus, tout énoncé ayant trait au rendement, aux stratégies, aux perspectives futures ou aux activités futures éventuelles du Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes et projections actuelles concernant des événements futurs et ils sont de ce fait assujettis à des facteurs de risque, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds et les facteurs économiques, entre autres.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont avancés ou sous-entendus dans tout énoncé prospectif. De nombreux facteurs importants pourraient donner lieu à ces écarts, y compris, mais non exclusivement, les événements géopolitiques, la conjoncture économique ou politique et l'évolution des marchés dans le monde, les taux d'intérêt et l'inflation, les politiques budgétaires et monétaires, le marché international des actions et les marchés financiers internationaux, la concurrence que se livrent les entreprises, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation par les gouvernements, des procédures judiciaires ou réglementaires imprévues ou des événements catastrophiques.

Veillez prendre note que l'énumération de facteurs importants présentée ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à peser ces facteurs et d'autres facteurs avec attention avant de prendre des décisions concernant vos placements et à ne pas vous fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, sauf si les lois applicables l'exigent, le gestionnaire n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de la réception de nouvelles informations, de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.



**Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender**

GÉRÉ PAR :  
GESTION DE CAPITAL PENDERFUND LTÉE  
1830 – 1066 West Hastings St. Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3X2  
TÉLÉPHONE 604-688-1511 TÉLÉCOPIEUR 604-563-3199 SANS FRAIS 1-866-377-4743  
[www.penderfund.com](http://www.penderfund.com)